

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 19 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 3^{ème} ordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 11 juillet 2022

Date affichage : 20 juillet 2022

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 12 Votants : 12 Pour : 12

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Carine MOULY-MESAGLIO, Christophe METREAU, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Didier MOUCHEBOEUF, Marie BERNARD, et Claude NEREAU

Etait excusés : Sophie BRODUT, Nathalie CHATEFAU, Claire RAMBEAU-LEGER, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Lionel NORMANDIN et Gaëtan BUREAU

Etait absent : Marc LIONARD

Madame Ghislaine GUILLEMAIN a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET : PLU Validation de la suppression de la réserve n° 8 à au lieudit Couteleau

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune souhaite procéder à la suppression de la réserve n° 8 au lieu Couteleau, située sur les parcelles cadastrées Ub207, Ub 208 et Ub 209 afin de désenclaver lesdites parcelles et permettre l'accessibilité d'une future construction de maison.

Monsieur Le Maire demande aux membres du Conseil municipal de valider la suppression de la réserve n° 8 du PLU de la commune sur les parcelles cadastrées Ub 207, Ub 208 et Ub 209.

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE :

- **De valider** la suppression de la réserve n° 8 du PLU de la commune sur les parcelles cadastrées Ub 207, Ub 208 et Ub 209 pour permettre l'accessibilité de la construction d'une future maison,
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Ont signé au Registre les membres présents
Pour copie conforme
Le Maire,
Julien MOUCHEBOEUF



